



Le village de Curemonte

## CUREMONTE

*Corrèze, canton Meyssac, arrondissement Brive-la-Gaillarde,  
203 habitants  
I.S.M.H. 1971*

LE site de Curemonte est inscrit à l'Inventaire supplémentaire. En effet, c'est un village pittoresque, perché au-dessus de la vallée de la Sourdoire, dont le confluent avec la Dordogne se situe à six ou sept kilomètres en amont. Il est à 35 km de Brive, dans la vicomté de Turenne, fort agitée par les guerres paysannes dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour cette raison peut-être le territoire de Curemonte compte plusieurs châteaux de la fin du Moyen Âge, celui de Saint-Hilaire, le château de La Johannie et le château de Plas, des maisons des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. ainsi que trois églises dont une classée, celle de Saint-Hilaire la Combe : l'église Saint-Genest, aidée par la Sauvegarde en 1998, est située au hameau dit Les Granges, elle n'est plus paroissiale depuis la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Construite sur un terrain en forte déclivité d'ouest en est, elle se trouve malheureusement mitoyenne d'une maison privée, récemment refaite du côté sud.



1



Curemonte (Corrèze)  
Église Saint-Genest  
1. Façade occidentale  
2. Façade nord  
3. La pesée des âmes  
4. Plan schématique (F. Delouis, arch.,  
G. Mazeirat, dess.)

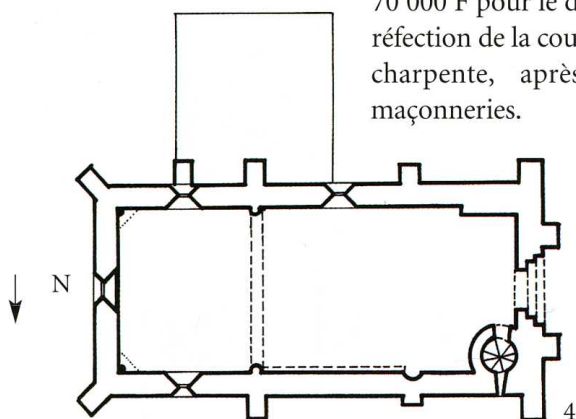
2

La façade occidentale est dominée par un mur pignon percé de deux ouvertures en plein cintre, pour évoquer, sans doute, les clochers à arcades auvergnats, disposition que l'on rencontre à Cheissoux, dans le département. Cette disposition est tardive car l'église possédait encore au XIX<sup>e</sup> s. un campanile situé au niveau du chevet. Le principal ornement de cette façade est la porte d'entrée en arc brisé, qui s'ouvre sous trois voussures bordées de tores en fort relief, le tout est dominé par une archivolt en larmier, qui se prolonge en retour d'équerre horizontal. Cette porte est cantonnée de deux contreforts à ressauts, tandis qu'aux quatre angles de l'église ont été élevés des contreforts destinés à compenser l'équilibre apparemment précaire de l'édifice. La fenêtre percée dans le mur du chevet, ainsi que les deux fenêtres du mur sud avaient été bouchées : elles viennent d'être dégagées. Si les fenêtres du mur sud semblent relativement tardives, celle du chœur conservait encore l'amorce d'un remplage ancien. Le mur nord de l'édifice est percé d'une ouverture étroite, en plein cintre.

L'église, construite sur un plan rectangulaire, se compose de deux parties, à l'est, la travée de chœur à chevet droit, qui a peut-être été voûtée, à l'ouest, la nef qui a été plafonnée en châtaignier, l'ensemble étant couvert d'une charpente du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'intérieur de l'édifice est orné de peintures murales : une grande figure d'ange pesant les âmes a été mise au jour. L'église possède également un retable et une chaire du XVII<sup>e</sup> siècle.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé en 1998 une subvention de 70 000 F pour le drainage des sols extérieurs, la réfection de la couverture, le redressement de la charpente, après reprise de l'arase des maçonneries.



Fr. B.



3

Abbé Poulbrière, *Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle*, Tulle, 1899, t. I, p. 410.

Victor Forot, *Catalogue raisonné des richesses monumentales et artistiques du département de la Corrèze*, Paris, 1913, p. 120.